

# Le Woippyzien

Mensuel d'information

**Concours  
du plus beau cliché  
de Woippy :  
la photo lauréate**

## **Au sommaire :**

**P2 : L'évènement :**

**L'élection de  
l'Ambassadrice des Mamies de Woippy 2021**

**P3 : Portrait de Virginie Clément**

**P4&5 : Dossier Spécial / Les jours fériés en mai**

**P6&7 : L'Agenda**

**P8 : État-civil / Divers**



## DEVENEZ L'AMBASSADRICE DES MAMIES DE WOIPPY 2021 !

Durant ce mois de mai, la municipalité organise la première édition de l'élection de l'Ambassadrice des Mamies de Woippy en marge de la 91<sup>ème</sup> Fête des Fraises. Présentation de ce nouveau challenge qui s'offre à vous.

**C**rise sanitaire oblige, les festivités et autres manifestations se sont raréfiées dans notre commune depuis un peu plus d'un an. Mais à Woippy, nous avons une imagination fertile et surtout une ténacité sans faille. Ainsi, pour oublier et mettre entre parenthèses cette période quelque peu compliquée, la municipalité a décidé d'organiser la première édition de l'élection de l'Ambassadrice des Mamies de Woippy. Effectivement nos mamies sont dynamiques et très impliquées dans la vie de leurs enfants et remplissent à merveille leur rôle de grand-mère. Il nous semblait juste de les mettre à l'honneur et ce au moyen d'une élection. Pour y participer, rien de plus simple ! Vous devez être l'heureuse grand-mère de petits-enfants, être âgée d'au moins 60 ans et bien évidemment résider à Woippy. Comment s'inscrire ? Si vous êtes intéressées pour devenir la première

Ambassadrice des Mamies de Woippy, vous devez vous inscrire par téléphone au **service Communication de la mairie au 03 87 34 63 00** ou par mail : [journal@mairie-woippy.fr](mailto:journal@mairie-woippy.fr) dès à présent et jusqu'au 31 mai. Pour la suite, sachez qu'une fois votre inscription effectuée, une personne du service Communication viendra à votre domicile pour tourner une vidéo de 60 secondes vous présentant. Cette vidéo sera ensuite diffusée sur la page Facebook de la ville. Sachez que cette vidéo ne pourra être ni commentée ni partagée. Les vidéos des candidates seront toutes visibles sur Facebook entre le 1<sup>er</sup> et le 15 juin. L'élection qui aura lieu le 16 juin via ce réseau social se fera à hauteur de 50% sur Facebook et de 50% par un jury composé de trois personnes des clubs du 3<sup>ème</sup> âge de Woippy, trois personnes des conseils citoyens et de trois élus du groupe de travail « Fête des Fraises ». Pour la suite de cette élection, notre Ambassadrice des Mamies

2021 n'aura aucune contrainte. Elle aura pour mission de mettre à l'honneur les trois ateliers culinaires, autour de la fraise, organisés par les trois structures socio-éducatives de Woippy qui sont la MJC Boileau Pré-Génie, la MJC des Quatre Bornes et la Maison pour Tous entre le 21 juin et le 4 juillet. Alors Mesdames, n'hésitez plus et participez à l'édition 2021 de l'Ambassadrice des Mamies ! Non seulement vous vous ferez plaisir mais vous ferez plaisir également à votre famille qui vous soutiendra, c'est sûr, dans ce challenge amusant !

### Première édition de l'élection de l'Ambassadrice des Mamies de Woippy.

Inscriptions dès à présent et jusqu'au 31 mai par téléphone auprès du service Communication de la mairie au 03 87 34 63 00 ou par mail : [journal@mairie-woippy.fr](mailto:journal@mairie-woippy.fr)

### Sans oublier l'élection de la 91<sup>ème</sup> Reine des Fraises et de ses deux Dauphines



**L'**année 2020 n'a pas vu hélas le traditionnel bal de l'élection de la Reine des Fraises et de ses deux Demoiselles d'honneur pour cause de crise sanitaire. Cette année, même si le contexte est compliqué, la ville de Woippy s'est adaptée et a décidé d'organiser la traditionnelle Fête des Fraises différemment et d'élire le trio gagnant. Si vous avez entre 17 et 25 ans et que vous avez toujours été tentée de participer à un concours de beauté, vous pouvez déposer votre candidature dès à présent et ce jusqu'au 21 mai. Pour cela il suffit de remplir un formulaire à retirer auprès du service culturel de la mairie qui peut également vous l'envoyer. Une fois le formulaire dûment rempli, un photographe professionnel vous prendra en photo et réalisera une vidéo vous présentant. Les photos et vidéos des postulantes, qu'il sera impossible de commenter et de partager, seront ensuite diffusées sur Facebook entre le 1<sup>er</sup> juin et le 25 juin. L'élection se fera le samedi 26 juin. À noter qu'il n'est pas nécessaire d'habiter Woippy pour être candidate.

Service culturel de la mairie de Woippy : 03 87 34 63 07

### Partagez vos recettes à base de fraises !

**O**n le sait tous, la fraise est le symbole de Woippy ! Alors à l'occasion de l'édition 2021 de la Fête des Fraises, nous vous invitons à concocter une recette autour de la fraise. Pour cela envoyez-nous une recette avec une belle photo l'illustrant (de bonne qualité au format JPEG ou PDF) par mail à [journal@mairie-woippy.fr](mailto:journal@mairie-woippy.fr). L'idée étant de diffuser sur la page Facebook de la Ville de Woippy une recette par jour durant la Fête des Fraises. Alors à vos marmites et tabliers !



VIRGINIE CLÉMENT :

# "IL FAUT ALLER AU BOUT DE SES RÊVES ET NE PAS PASSER À CÔTÉ DE SA VIE"

Professeure des écoles aux Rossignols à Woippy, **Virginie Clément** vient de sortir son premier roman. Un vieux rêve enfin exaucé. Portrait d'une véritable artiste.

**V**irginie Clément est l'institutrice que tous les enfants aimeraient avoir et que certains ont le privilège d'avoir. Elle est à la fois douce, gentille, empathique mais aussi déterminée et volontaire. Toutes les qualités requises pour être enseignante. Née en 1977 à Verdun, Virginie Clément grandit dans un foyer uni : son père est garagiste, sa mère aide-soignante. « **Nous déménageons très vite à Labry, en Meurthe-et-Moselle** », se rappelle-t-elle. La venue de sa petite sœur, Aurélie, six ans après sa naissance n'est que du bonheur : « **Je m'ennuyais seule et j'étais heureuse de pouvoir enfin jouer avec quelqu'un** ». Virginie passe une scolarité sans embûche et a su très tôt ce qu'elle voulait faire de sa vie professionnelle : « **Je voulais me diriger dans le tourisme et organiser des voyages du début à la fin** ». Écoles maternelle et élémentaire, puis à Jarny le collège Louis Aragon et le lycée Jean Zay où elle décroche en 1996 son Bac option communication commerciale avec la mention « assez bien ». Cette idée d'œuvrer dans le tourisme ne l'a pas quittée et direction pour Virginie l'établissement Notre-Dame de Peltre où elle s'inscrit en BTS Tourisme et Loisirs qu'elle obtient en 1998. Elle est même major de promo. Malheureusement ses projets n'aboutissent pas : « **Je n'ai pas trouvé de travail dans ce que je voulais faire, à savoir la conception de voyages** ». Mais la jeune fille rêve d'indépendance financière et de voler de ses propres ailes. Après son BTS en poche, Virginie trouve un poste au collège Maurice Barrès de Jœuf. Elle y restera 6 ans. Ce job sera sans doute pour elle une révélation : « **Je fais du soutien aux élèves en français, histoire-géographie et anglais** ». Mais pas que... Elle anime des groupes à la bibliothèque et un club théâtre de l'établissement. Son côté artiste est déjà au service des enfants. « **Ces années passées dans ce collège ont été une magnifique aventure** », précise Virginie. Nous sommes en 2002 ; Virginie s'inscrit au concours de professeurs des écoles et suit une préparation avec le CNED (Centre national d'Enseignement à Distance). En mai 2003, la jeune femme arrive dans les premiers à l'examen. En septembre de la même année, elle rentre à l'IUFM de Montigny-lès-Metz et suivra une formation jusqu'en juin 2004. « **J'obtiens le statut de professeure des écoles stagiaire** ». Premier poste pour Virginie dans une classe de CM1 de l'école de Pierrevillers dans laquelle elle restera un an. Septembre 2005 : la jeune femme passe l'année scolaire à l'Institut médico-éducatif de Valmont où elle s'occupera d'enfants âgés de 12 à 18 ans : « **Cette expérience a été enrichissante pour moi** ». Virginie continue son petit bonhomme de chemin : « **En septembre 2006, j'ai un poste à l'école élémentaire de Florange** ». Poste qu'elle occupera jusqu'en février 2007 pour cause de congés de maternité : la petite Noémie naît en juin et comble de bonheur Virginie et son mari.

La jeune maman décide de prendre six mois de congés sans solde pour profiter de son bébé. De mars à juin 2008, elle effectue des remplacements dans des établissements scolaires de la région. Elle passera un an à l'école de Metz-Borny, puis ce sera les écoles de Rosselange, de Gandrange jusqu'en 2010. La même année, Virginie suit une formation pour travailler avec des enfants porteurs de handicap. Premier contact avec la ville de Woippy en septembre 2011 où Virginie exercera le plus beau métier du monde à Jeunes Sourires, aux Coccinelles et à la Cerisaie. Sans oublier son passage dans une école de Marange-Silvange. En septembre 2015, elle est nommée à l'école maternelle Les Rossignols, située en plein cœur de Saint-Eloy. « **Sa plus belle expérience** », selon elle. « **C'est comme une petite famille, il y a une excellente ambiance collégiale, on se comprend, on se soutient. Mes relations avec les parents sont formidables tout comme le lien que j'ai avec les 17 enfants de la grande section** ». Pas surprenant que cela se passe bien pour Virginie. A tel point que la crise sanitaire de la Covid et que le premier confinement ont été très difficiles pour elle : « **Être coupée du jour au lendemain de mon lien avec mes collègues, les enfants et les parents a été compliqué. Je me suis retrouvée dans une situation d'isolement. Enseigner à distance n'est pas la meilleure des choses et c'est la raison pour laquelle j'ai beaucoup communiqué avec mes élèves par téléphone** ». Mais il en faut plus à Virginie pour se laisser abattre. Elle a mis à profit cette période pour se lancer dans l'écriture d'un livre. « **L'écriture ne m'a jamais quittée. Petite, j'étais introvertie alors j'écrivais. C'était pour moi une sorte d'exutoire. J'écrivais des histoires à ma sœur, des pensées morales en fonction de mes émotions. Au collège, j'avais un journal intime dans lequel je jetais mes états d'âme** ». Alors durant ce confinement subi de mars 2020, elle se lance, jonglant entre ses activités d'institutrice, de maman et d'écrivaine. « **Je voulais que mon roman soit une leçon de vie et qu'il rende hommage aux soignants dont le travail est colossal** ». Quid de l'histoire de ce livre écrit en deux mois et demi et dont le titre est *N'attendons pas de vivre* ? « **L'action se déroule à Metz, en pleine pandémie, et raconte le quotidien de trois amis qui travaillent dans le même hôpital** ». Forcément, il y a beaucoup de références à l'auteure dans cet ouvrage de 274 pages : « **Ma sœur est également aide-soignante et me**



**raconte son quotidien** ». Virginie plonge donc son lecteur en plein Covid : « **Durant l'écriture du livre, ma direction était l'actualité que je devais suivre scrupuleusement. Nous suivons la vie professionnelle et amoureuse des trois personnages qui sont Léa, Simon et Max** ». Plus qu'un roman qui peut aussi bien être lu par des hommes que par des femmes, le livre de Virginie est une leçon de vie, un hymne à l'amour et un hommage indéfectible à celles et ceux qui donnent tout pour soigner et sauver des vies. Très positive, Virginie affirme sans détour : « **Il faut profiter de la vie en étant conscients que nous ne sommes que de passage** ». En tout cas, le livre à avoir sur son chevet est sans conteste le premier opus de Virginie Clément qui, paraît-il, réfléchit déjà à son deuxième ouvrage. Pour l'heure, elle savoure le succès de son livre sorti en mars dernier. Sortie qui démarre sur les chapeaux de roue.

**N'attendons pas de vivre** aux éditions Sydney Laurent disponible en librairie ou sur internet

# PORTRAIT

# EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAÎT... LES JOURS FÉRIÉS !

Mai est sans conteste le mois de l'année où il y a le plus de jours fériés et ce pour notre plus grand plaisir.  
Petit tour d'horizon sur la signification de ces jours chômés.



**M**ai : c'est le printemps qui s'installe, les jours qui rallongent, les premiers barbecues, une météo propice aux balades... Mais c'est aussi quatre jours fériés dans le même mois, un record dans notre calendrier que nous apprécions unanimement. Mais savons-nous exactement pourquoi ces jours ont été décrétés fériés ? Le Woippycien va tenter de vous l'expliquer. Le premier jour férié de mai est **le 1<sup>er</sup> jour du mois** qui n'est pas seulement l'occasion d'offrir un brin de muguet considéré comme porte-bonheur. Comme chacun le sait, c'est la Fête du Travail. Ne trouvez-vous pas paradoxal que le jour de la Fête du Travail nous ne travaillons pas ? En France, si la Fête du Travail est un jour chômé et payé depuis 1947, cette fête est née dans le pays de la libre entreprise et du libéralisme, les États-Unis, et trouve ses origines dans les manifestations des salariés américains qui réclamaient en 1886 la journée de travail de 8 heures. Cette date du 1<sup>er</sup> mai n'a pas été choisie au hasard : au pays de l'oncle

Sam, elle

correspondait à l'époque au premier jour de l'année comptable des entreprises. Mais en 1886, nombreux sont ceux qui n'ont pas obtenu satisfaction. De grandes manifestations sont alors organisées, dès le 1<sup>er</sup> mai, dans tout le pays. La situation tourne au drame à Chicago. Le 3 mai, trois ouvriers sont tués. Le jour suivant, des manifestants lancent une bombe sur la police, faisant plusieurs morts. Ces événements ont eu bien évidemment des répercussions en France. En 1889 à Paris, l'international Socialiste choisit le 1<sup>er</sup> mai comme journée de revendications, avec le même objectif que les travailleurs américains. Et comme aux États-Unis, la situation tourne parfois au drame. C'est notamment le cas le 1<sup>er</sup> mai 1891 dans la commune de Fourmies, dans le Nord. L'armée tire sur la foule, faisant neuf morts et une trentaine de blessés. Suite à ce drame, le 1<sup>er</sup> mai devient encore plus le jour des revendications sociales dans l'Hexagone. Première avancée, le ministère du Travail est créé en 1906. Mais il faut attendre 1919 pour que soit légalisée la journée de huit heures.

Par la suite, durant l'Occupation allemande, le maréchal Pétain déclare en 1941 que le 1<sup>er</sup> mai sera "*la Fête du Travail et de la Concorde sociale*". Cette journée, chômée

sans diminution de salaire, avait pour objectif de rallier les Français au régime de Vichy. Le 26 avril 1946, le gouvernement issu de la Libération reconnaît officiellement le caractère chômé du 1<sup>er</sup> mai. Enfin, en 1948, il devient férié et chômé. À noter que si, traditionnellement, les manifestants avaient l'habitude de défiler avec une églantine rouge accrochée à la boutonnière, cette fleur a progressivement été remplacée par le... muguet. Aujourd'hui, le 1<sup>er</sup> mai est férié dans au moins 107 pays du monde, ce qui représente pas moins de 67 % de la population mondiale. C'est un jour chômé dans la quasi-totalité des pays d'Europe à l'exception des Pays-Bas et de la Suisse. Dans le reste du monde, le 1<sup>er</sup> mai est également fêté en Russie, au Japon, en Afrique du Sud et en Amérique latine. Aux États-Unis, où cette tradition est née, on célèbre le *Labor Day* (Fête du Travail) le premier lundi de septembre où c'est un jour non travaillé et la Fête des Travailleurs le 1<sup>er</sup> mai mais ce n'est pas un jour chômé. Dans la plupart des pays, se déroulent des manifestations organisées par les syndicats et les partis politiques. En tout cas, à Woippy, comme ailleurs, n'oublions pas d'acheter quelques brins de muguet à ceux qui nous sont chers. Avec son odeur enivrante, le muguet est parait-il porte-bonheur. Sachez enfin que sa vente n'est autorisée que le 1<sup>er</sup> mai, ni un jour avant ni un jour après !

## DOSSIER

Une semaine après, il y a **le 8 mai** ! Et là, il faut faire appel à ses souvenirs d'enfance pour se remémorer exactement la raison pour laquelle ce jour est avant tout historique en France, mais aussi férié et chômé. Le 8 mai fait référence au 8 mai 1945, qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Ce jour-là, les Alliés (France, Grande-Bretagne, États-Unis, URSS notamment) remportent la guerre et l'Allemagne nazie capitule. Le 8 mai 1945, à 15h, les cloches se mettent alors à sonner dans tout le pays. « *La guerre est gagnée. Voici la victoire !* », annonce le général de Gaulle dans un message à la radio. Les représentants du Haut Commandement allemands signent alors un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'URSS, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France. La journée du 8 mai est alors déclarée jour férié seulement le 20 mars 1953. Mais le 11 avril 1959, le général de Gaulle décide de supprimer le caractère férié de ce jour dans un contexte de réconciliation franco-allemande. Il faudra alors attendre 1981 et l'arrivée de François Mitterrand à la présidence de la République pour voir rétablir la date du 8 mai comme jour férié, avec une loi datée du 23 septembre 1981. Concrètement,

en France, la commémoration officielle du 8 mai donne lieu, chaque année, à un discours solennel du maire devant le Monument aux Morts de sa commune, à un dépôt de gerbes puis à l'observation d'une minute de silence et ce en présence de membres d'associations patriotiques. Le 8 mai est dédié bien évidemment à la commémoration de ce grand conflit et permet de rendre hommage aux personnes qui ont perdu la vie au combat. Tradition oblige, cette commémoration aura lieu à Woippy, place du Souvenir français, en comité restreint pour cause de crise sanitaire. Vient ensuite **le jeudi de l'Ascension** (à ne pas confondre avec l'Assomption qui tombe le 15 août) qui a lieu cette année le 13 mai. L'Ascension se situe quarante jours après le dimanche de Pâques. Dans la tradition chrétienne, l'Ascension (du latin *ascensio*, action de monter) célèbre la montée de Jésus vers Dieu, son Père. Selon la Bible, quarante jours après Pâques, Jésus mort et ressuscité s'est élevé et a disparu dans une nuée sous les yeux des Apôtres. Jésus charge alors ses disciples d'une mission d'évangélisation, leur attribuant le pouvoir de réaliser des miracles en son nom. L'Ascension est célébrée le jeudi depuis le 4<sup>e</sup> siècle, sur l'initiative du pape Léon 1<sup>er</sup> le Grand. Le jeudi de l'Ascension est un jour

férié en Europe, sauf en Espagne, Hongrie, Italie, Grèce, Angleterre et au Portugal. Le dernier jour férié du mois de mai n'est autre que **le lundi de Pentecôte** qui cette année tombe le 24. Cette fête qui a une connotation religieuse mais pas de référence biblique est étroitement liée à Pâques et à l'Ascension. Le mot vient du grec *pentêkosté* qui signifie « *cinquantième* ». Célébrée depuis le 4<sup>e</sup> siècle, la Pentecôte commémore la descente de l'esprit saint sur les apôtres. Elle se célèbre généralement le cinquantième jour après la résurrection et 10 jours après l'ascension. Dans les traditions chrétiennes, la Pentecôte est donc une occasion de célébrer le Saint-Esprit. La Pentecôte est célébrée le septième dimanche suivant celui de Pâques. La fête se poursuit dans certains pays qui font du "lundi de Pentecôte," un jour férié. Le lundi de Pentecôte est-il un jour férié ? Oui il est bien l'un des onze jours fériés reconnus par la loi. Depuis 2014 et un article du Code du travail, le lundi de Pentecôte est une journée de solidarité au profit des personnes âgées et dépendantes. Une mesure mise en place après la canicule de 2003 qui avait coûté la vie à quelque 20 000 personnes. En tout cas, profitez de ces jours fériés pour vous reposer, vous balader, lire, profiter de vos enfants, faire du sport et surtout faire ce qu'il vous plait...

## Le Souvenir français comité de Woippy entend perpétuer le devoir de mémoire



**L**es associations patriotiques ont pour objectif de perpétuer le devoir de mémoire ; les associations woippyennes sont présentes à toutes les commémorations qui se déroulent au Monument aux Morts de notre commune. Le Souvenir français, comité de Woippy, entend remplir cette mission. Son nouveau président, Alain Herrmann, élu en janvier dernier, précise comment ce devoir mémoriel se concrétise : « **Le Souvenir français a pour finalité d'entretenir les tombes militaires du cimetière de Woippy, de maintenir la mémoire en participant aux cérémonies et manifestations et de transmettre la mémoire aux jeunes générations. A ce titre, nous allons nous rendre dans les établissements scolaires de Woippy et présenter le souvenir français** ». Ce n'est pas une association d'anciens combattants, bien au contraire elle est ouverte à tous. À ce titre, jeunes et moins jeunes, n'hésitez pas à rejoindre la soixantaine d'adhérents de cette association nationale reconnue d'utilité publique.

**Contact et renseignements :  
Souvenir français, comité de Woippy  
4 rue Saint-Etienne à 57140 Woippy.**

**Alain Herrmann au 06 32 69 43 51 ou par mail : [aher@sfr.fr](mailto:aher@sfr.fr)**

## RENCONTRE/CONCERT

### Musirando et Woippy

**Mercredi 5 mai 2021**

**Dans les rues de Woippy et à l'Atrium**

Union de Woippy et Zig Zag Rando  
Marc Vieillefon, musicien et professeur excellent dans la pratique du violon a décidé de s'engager dans un projet personnel et social en parcourant la France accompagné de son violon. Il fera une étape à Woippy en partageant un moment de convivialité musicale.

### Fête des Fraises 2021

**Pour retrouver une partie des festivités reportez-vous à la rubrique évènement.**

## RENCONTRE/ PARENT/ ENFANT

### Ile des Parents - Échanges entre parents

**Mardis 4, 11, 18 et 25 mai de 9h à 11h**  
**Maison Pour Tous**

Tarif : adhésion annuelle à la MPT

**Réservation obligatoire au 03 87 31 32 10**  
**ou par mail : luisa@mpt-woippy.fr**

### Mercredis Éducatifs 4/10 ans

**Mercredis 5, 12, 19 et 26 mai de 7h30 à 18h**  
**Maison pour Tous**

Tarif : selon QF. Inscription à la demi-journée ou journée complète.

**Réservation obligatoire au 03 87 31 32 10**  
**ou par mail m.lefevre@mpt-woippy.fr**

### Achat Livres Jeunesse "Lire c'est Partir"

**Mise en place d'un "clic and collect" pour le dépôt Lire c'est Partir (livres enfance jeunesse à 0,80 €) disponible à la Maison Pour Tous**

Liste des titres disponibles sur la page facebook Mpt Woippy ou <http://mpt.woippy.over-blog.com/>  
Règlement possible : chèque ou espèces

**Contact et commande :**  
**m.lefevre@mpt-woippy.fr**

### Information aux parents concernant les pré-inscriptions

#### de la rentrée scolaire 2021/2022

Les inscriptions scolaires sont ouvertes **depuis le 15 mars 2021** et peuvent se faire soit **à la mairie, place de l'Hôtel de Ville** ou **à la mairie annexe,**

**Maison des Services publics, place du Chapitre**  
**Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h**  
**Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30**

À cette occasion, les parents devront se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile (facture électricité, gaz, quittance de loyer...) de moins de 3 mois

Ces pré-inscriptions concernent les enfants entrant en :

- Maternelle : enfants nés en 2018 et enfants nés en 2019 (en REP + en fonction du nombre de places dans chaque école)
- Classe de C.P. : enfants nés en 2015
- Nouveaux arrivants

Les parents munis de cette pré-inscription et du carnet de santé (vaccination) se rendront ensuite dans les écoles aux heures de permanence.

Concernant les demandes d'inscription dans une école conventionnée (Metz vers Woippy) elles pourront être retirées à la mairie ou à la mairie annexe.

Les demandes de dérogation pour une scolarisation sur Woippy pourront être retirées à la mairie, place de l'Hôtel de Ville, au service des Affaires scolaires.

**Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à joindre le service des Affaires scolaires au : 03 87 34 63 13 / 03 54 48 85 15 / 03 87 34 63 19.**

### Cantines de Woippy

Suite aux décisions gouvernementales, nous faisons le nécessaire pour que les élèves soient installés par classe dans les trois cantines scolaires de la ville. Toutefois si vous souhaitez trouver une autre solution de garde entre-midi, un avoir vous sera émis même pour les repas qui ont déjà été réglés. Pour toute question, il vous est possible de contacter **le service Education au 03 87 34 63 19 ou de nous adresser un mail à [courrier@mairie-woippy.fr](mailto:courrier@mairie-woippy.fr).**

## EMPLOIS

### Sur METZ plusieurs postes à pourvoir :

- 1 poste d'assistant administratif H/F à mi-temps
- 1 poste de tôlier H/F en accroissement 1 mois, renouvelable 1 x
- 1 poste de contrôleur qualité/emballeur H/F

### Pour des postes sur FLORANGE/AMNEVILLE :

- 1 poste de technicien bureau d'études - conception 2D H/F
- 1 poste de technicien bureau d'études - approvisionnement H/F
- 1 poste de tourneur CN H/F
- 1 poste de conducteur de ligne automatisée H/F.
- 1 poste d'Ajusteur/Mécanicien H/F
- 1 poste d'Opérateur de production/Pontier

**Pour toutes ces annonces, nous vous laissons le soin de contacter : [laura.thirion@alemploi.fr](mailto:laura.thirion@alemploi.fr)**

### Label Occaz à Woippy recherche :

Un préparateur automobile, des connaissances en mécanique seraient un plus. Le permis B est obligatoire et le poste est à pourvoir de suite, 35h en CDI.

**Envoyer les CV à [olivier.schmitt@labelocaz.fr](mailto:olivier.schmitt@labelocaz.fr)**

### À Briey, on recherche un Technicien de maintenance :

Ce poste est un CDD de 4 mois, visant l'obtention d'un CDI, **contact 43 : [laetitia.grill@alemploi.fr](mailto:laetitia.grill@alemploi.fr)**

Ces deux postes sont des CDD de 4 à 6 mois, visant l'obtention d'un CDI.  
[laura.thirion@alemploi.fr](mailto:laura.thirion@alemploi.fr)

### Se rapprocher de la Maison de l'Emploi et de la Formation

3 rue du Chapitre à Woippy. Tél. : 03 87 31 95 87

### Formation

#### École de la 2<sup>ème</sup> Chance de Woippy

Information collective tous les jeudis matin à partir de 9h30. École de la 2<sup>ème</sup> Chance, 1 rue du Chapitre.

**Tél. : 03 87 34 05 04**

### Permanences de la Mission Locale du Pays Messin

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous recherchez un emploi, une formation ou vous souhaitez valider un projet professionnel ? La Mission locale vous accompagne dans vos démarches.

**Contactez-nous au 03 87 31 95 87**  
**ou sur [www.mlpm.fr](http://www.mlpm.fr)**

## DIVERS

### Victoire du 8 mai 1945

**Samedi 8 mai à 10h30**

**Monument aux Morts,  
place du Souvenir Français**

A noter que le stationnement des véhicules sera interdit place du Souvenir Français du vendredi 7 mai à 20h au samedi 8 mai à 11h.

### Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité menée par l'INSEE

**Jusqu'au 26 juin prochain**, une enquête sur le cadre de vie et la sécurité va être menée sur 13 700 logements dont certains se situent sur la commune de Woippy. Aussi l'enquête qui se déroule habituellement en face à face sera réalisée par téléphone sauf si des nouvelles mesures sont mises en places d'ici là. Si vous êtes concernés par cette enquête, une lettre officielle vous sera envoyée à votre domicile vous précisant le nom de l'enquêteur.



### Un Jard'Insolite au Quartier du Roi !

La Maison Pour Tous anime un *Jardin des Savoirs* mis à disposition par ICF Habitat depuis 2010, situé rue de Lorraine en face des écoles maternelle et primaire du Quartier du Roi. En 2021, il devient le *Jard'Insolite*, terrain d'émerveillement, de reconnexion avec notre environnement naturel et d'expérimentations. Pensons le « jardin » comme un lieu de vie, animal et végétal, et comme source d'inspiration et de rêveries.

Avec la collaboration du prestataire Tonte à 4 Pattes, la Maison Pour Tous accueille dès avril 2021 un petit troupeau de quelques brebis et chèvres pour effectuer l'entretien du terrain en éco-pâturage. La présence permanente d'animaux au cœur du quartier, d'avril à novembre, sera l'occasion d'ateliers de découverte avec les groupes scolaires et les habitants lors d'animations régulières ou d'événements ponctuels. La mise en place de l'éco-pâturage constitue la première étape de la redéfinition du Jard'Insolite. C'est autour de lui que se formeront des rencontres entre voisins et des propositions d'animations et de développement du projet. Habitants, enseignants et autres volontaires seront invités à rejoindre le collectif "Tous au jardin", chargé de développer le nouveau projet de Jard'Insolite et ses perspectives.

# L'AGENDA

Qu'est-ce que l'éco-pâturage en 2020 ?  
C'est une solution alternative pour la gestion écologique des terrains par des animaux herbivores. Il utilise leur mode d'alimentation pour assurer la préservation de l'environnement en pâturant sur de l'herbe et d'autres types de végétation. L'éco-pâturage est une méthode ancienne largement utilisée par nos ancêtres dans les zones rurales et montagneuses. Elle consistait à laisser les animaux herbivores s'occuper de l'entretien, mais est devenue obsolète après la seconde Guerre mondiale, remplacée par des outils mécaniques et un désherbage chimique. L'éco-pâturage a récemment fait son grand retour grâce à une sensibilisation du grand public à l'environnement et au maintien de la biodiversité. Le principal objectif de l'éco-pâturage n'est pas la viabilité financière, mais l'entretien et la restauration des environnements tout en limitant les dépenses et l'impact environnemental.

### **Le Centre Social MJC Boileau Pré-Génie et Foyer St-Eloy est actuellement fermé.**

**Si vous le souhaitez, vous pouvez rejoindre la Référente Famille les lundis et mardis au 07 68 22 17 66, ainsi que le Secteur Jeunesse les mardis et mercredis au 07 67 70 74 20.**

Une permanence a lieu au Foyer St-Eloy, les lundis, les mercredis et les jeudis. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter les numéros donnés ci-dessus.

### **Les personnes rencontrant des difficultés pour la prise de rendez-vous pour le vaccin contre la Covid-19 sont invitées à contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Woippy**

Si vous répondez aux critères de vaccination contre la Covid-19, nous vous rappelons que la prise de rendez-vous peut se faire soit :

**- par téléphone au 03 87 345 345 (n° vert)**

**- par internet :**

**<https://sante.fr/carte-vaccination-covid>  
ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)**

Si toutefois vous n'avez pas la possibilité d'accéder à ces services (internet, téléphone) ou que vous rencontrez des difficultés, le Centre Communal d'Action Sociale de Woippy a mis en place un numéro spécifique pour vous aider dans vos démarches ou pour la prise de rendez-vous pour se faire vacciner.

Nous rappelons qu'en aucun cas, le rendez-vous pris (si des créneaux sont disponibles) se fera plus rapidement, la Mairie utilisera le même numéro, ainsi que les mêmes sites de prise de rendez-vous que les particuliers.

**Numéro à contacter : 06 23 35 00 77**

**Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h  
et le vendredi de 8h30 à 12h**

### **Restos du cœur**

Nous continuons d'accueillir les familles de Woippy chaque semaine pendant la crise sanitaire, dans le respect des règles sanitaires. Merci de venir avec votre masque.

**Renseignements au 03 87 33 19 25**

### **Les services des impôts à Woippy**

La Direction Départementale des Finances publiques vous informe qu'un nouvel accueil fiscal de proximité est implanté à la :

**Mairie de Woippy, 1 place de l'Hôtel de ville  
les lundis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30**

### **Fermeture déchèteries**

Les huit déchèteries de Metz Métropole seront fermées **le samedi 1<sup>er</sup> mai (fête du travail),  
le samedi 8 mai  
(fête de la Victoire du 8 mai 1945).**

# L'AGENDA

### **Écrivain public**

Pour vous aider gratuitement à rédiger une lettre, remplir un dossier, répondre à un courrier, comprendre un document.

**Merci de contacter le CCAS,  
Maison des Services publics,  
3 rue du Chapitre à Woippy  
au 03 87 31 31 33, aux horaires d'ouvertures,  
uniquement par téléphone**

### **Accueil Écoute et Soin (AES)**

Quelles que soient les difficultés que vous rencontrez, des professionnels sont à votre écoute :

**- du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h**

**- le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.**

**Pour toute prise de rendez-vous,  
merci de contacter le 03 87 31 31 33.**

Consultations et suivis gratuits et anonymes.

### **Marché hebdomadaire**

**Les vendredis matin de 8h30 à 12h**

**Place du Chapitre, Quartier Saint-Eloy**

Des mesures d'hygiène et de sécurité sont prises, les exposants respectent les gestes barrières, le libre-service est interdit, seuls les commerçants sont autorisés à toucher les produits alimentaires, le port du masque est obligatoire.

### **Commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de Woippy**

L'arrêté préfectoral n°2021-DCL/4-28 en date du 13 janvier 2021 a désigné les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la Ville de WOIPPY à savoir :

Fatiha ADDA, Fabrice LHEUREUX,  
Régine RODRIGUEZ, Laurence BURG  
et Brigitte ZERRES

Conformément à l'article R8 du code électoral, cette commission de contrôle se réunira, au cours d'une réunion publique, qui aura lieu le :

**Jeudi 27 mai 2021 à 16h,**

**salle du Conseil Municipal.**

Le rôle de cette commission est :

- d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du Maire (III de l'article L18 du code électoral),  
- de contrôler la régularité de la liste électorale entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour avant chaque scrutin ou, en l'absence de scrutin, au moins une fois par an (II et III de l'article L19 du code électoral).

En l'espèce, les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

La commission de contrôle doit donc se réunir entre le 20 et le 23 mai 2021.

### **Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.**

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de sa commune de domiciliation ou de résidence ou encore avoir la qualité de contribuable de la commune telle qu'elle a été définie par la réglementation en vigueur.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions),

et pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, pour pouvoir voter, il faut demander à être inscrit sur les listes.

Il est conseillé de se faire confirmer l'inscription sur les listes électorales par les services municipaux ou directement en ligne sur le site du service public (rubrique « interroger sa situation électorale ») :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

### **Date limite d'inscription sur les listes électorales pour les prochaines élections régionales et départementales des 20 et 27 juin 2021**

En vertu de l'article L17 du code électoral, les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard

le sixième vendredi précédant ce scrutin soit, pour les prochaines élections,

**le vendredi 14 mai 2021.**

**Procuration(s) :** Un électeur absent le jour d'une élection peut voter par procuration.

L'électeur absent choisit une personne qui vote à sa place. Cette personne doit voter selon les consignes données par l'électeur absent.

L'électeur absent le jour de l'élection ou du référendum doit faire établir la procuration au plus tôt. L'électeur qui donne procuration doit remplir un formulaire.

Il a 3 possibilités pour faire la démarche :

- Utiliser le téléservice (nouveau dispositif : « Mapprocuration »), puis aller en personne à la gendarmerie ou au commissariat avec un justificatif d'identité et l'e-mail de confirmation du dépôt de la demande en ligne  
- Imprimer le formulaire disponible sur internet, puis le remettre, en personne et en présentant un justificatif d'identité, à la gendarmerie ou au commissariat ou au tribunal ou dans un lieu accueillant du public défini par le préfet  
- Remplir à la main le formulaire disponible sur place (gendarmerie ou commissariat ou tribunal, ou lieu accueillant du public défini par le Préfet) et présenter en personne un justificatif d'identité

**Site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>**

## **Venez donner votre sang :**

**Lundi 3 mai 2021**

**De 15h à 19h**

**MAIRIE - Salle Michel BONNET  
WOIPPY**



**Pour prendre rendez-vous :**

**[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)**

# DIVERS

## Avis à toutes les associations de Woippy

Nous invitons toutes les associations woippyennes à nous communiquer les événements et autres manifestations qu'elles organisent de manière à ce que nous les annonçons dans **la rubrique Agenda** du mensuel de la municipalité Le Woippyen. Étant précisé que ces informations doivent nous parvenir au plus tard **le 13 de chaque mois** pour des événements qui se déroulent le mois suivant et la 1<sup>ère</sup> semaine du mois suivant (ex : septembre + 1<sup>ère</sup> semaine d'octobre), par e-mail : [journal@mairie-woippy.fr](mailto:journal@mairie-woippy.fr)  
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à : **Vanessa Madelin** au Service communication de la mairie. Par téléphone au **03 87 34 63 41**

## Succès du concours photo



Vous avez été nombreux à participer au concours photo lancé par la rédaction du Woippyen en avril dernier. Vous aviez pour mission de photographier un monument, une rue, un parc, ou un endroit que vous affectionnez de Woippy. Vous avez toutes et tous parfaitement bien rempli cette mission et nous vous en remercions. Il était prévu que le plus beau cliché ferait la Une du Woippyen pour ce numéro de mai. Il a été difficile de vous départager tant les photos étaient belles et tant les lieux choisis étaient éclectiques. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé non seulement de mettre la plus belle photo en première page mais aussi trois autres en dernière page. Bravo à tous les photographes woippyens !

## Des permanences pour être le relais entre la police et la population

**William Thouvenin**, retraité et réserviste de la Police nationale, actuellement délégué à la cohésion police-population, va assurer une permanence **mardi 25 mai de 10h à 11h45** à la mairie de Woippy. Si vous souhaitez rencontrer William Thouvenin, vous pouvez prendre rendez-vous avec lui en lui envoyant un email à :

[ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr](mailto:ddsp57-dcpp-metz@interieur.gouv.fr)

Pour ceux qui ne possèdent pas internet, vous pouvez également vous présenter spontanément.

## CNI/Passeport

Ne vous y prenez pas au dernier moment pour faire vos papiers d'identité ! Toute demande de carte d'identité et/ou passeport fait l'objet d'une prise de rendez-vous auprès du service population de la Mairie Principale ou à la Mairie Annexe, 3 rue du chapitre.

**Le jour du rendez-vous, il faudra apporter :**

- la pré-demande effectuée sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr)
- les pièces demandées en fonction de la situation du demandeur

## Conseil des locataires

Expert de votre quotidien, vous connaissez mieux que quiconque votre immeuble et votre quartier. En devenant porte-parole de vos voisins vous pourrez faire progresser votre habitat et améliorer les conditions de vie des habitants.

La municipalité souhaite organiser dans tous les secteurs de la ville un Conseil des locataires pour réunir autour de la même table les représentants des bailleurs décideurs et les porte-paroles des locataires pour apporter des solutions rapides et efficaces dans un esprit de concorde.

**Si vous souhaitez devenir les voix des locataires de votre quartier ou de votre immeuble, faites-vous connaître en contactant le CCAS de la ville de Woippy au 03 87 31 31 33.**

Pour informations, des fiches de doléances ainsi qu'une urne de réception sont disponibles à l'accueil du CCAS. Ces fiches seront également téléchargeables sur le site internet de la ville.

De même, l'adresse mail [conseil.locataire@mairie-woippy.fr](mailto:conseil.locataire@mairie-woippy.fr) est mise en place pour recueillir les doléances des locataires.



## Le Woippyen / n°38

Dépôt légal : **MAI 2021** / Édité par Ville de Woippy

**Siège** : 1 place de l'Hotel de Ville - 57140 WOIPPY

**Mail** : [courrier@mairie-woippy.fr](mailto:courrier@mairie-woippy.fr)

**Directeur de la publication et de la rédaction** : Bertrand Patrzek

**Rédaction** : Véronique Schmidt / Vanessa Madelin

**Conception - Mise en page - Impression** : Indola Presse

**Tirage** : 7000 exemplaires

## Recensement militaire

Dès l'âge de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent, les jeunes de nationalité française habitant Woippy doivent se faire recenser à la mairie, munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

## Permanences de l'Association Charles Fourier

### Confédération générale du Logement 57

**135, rue Pierre et Marie Curie à Woippy (nouvelle adresse)**

Association pour la défense des intérêts des locataires

**Du lundi au vendredi (jours ouvrés)**

**de 14h à 16h30 sans rendez-vous**

**Renseignements aux 03 87 32 74 99/06 30 80 10 03**

**ou par mail : [assch.fourier.cg157@orange.fr](mailto:assch.fourier.cg157@orange.fr)**

## ÉTAT-CIVIL

### Ils sont venus au monde...

Naël FRANCOIS, le 14 février 2021

Salya HENTZIEN, le 15 février 2021

Inaya JANATI, le 19 février 2021

Demba TALL, le 25 février 2021

Léonie CORREIA, le 1er mars 2021

Uwais TACHOUTE, le 8 mars 2021

Kélya TIR, le 13 mars 2021

Miria MUSIAL, le 14 mars 2021

Charlie MORENO, le 14 mars 2021

### Ils nous ont quittés...

Mohamed JAOUZI, le 24 mars 2021

Vesile YILMAZ épouse YILMAZ, le 25 mars 2021

René WOLF, le 29 mars 2021

Yolande MOLTINI épouse VOLLES, le 31 mars 2021